## **AFFICHAGE DU LOGO**

Lorsque d'autres partenaires financiers interviennent le logo du Département doit être placé après ceux de l'Etat et de la Région et avant ceux des villes.

Image du logo à copier et à adapter :



## Taille du logo

Le logotype doit être proportionnel à la taille du document pour garantir sa lisibilité.

- dimensions minimales (carte de visite, carte de correspondance, enveloppe...) Largeur minimale 33 mm Hauteur minimale 11 mm
- format 100x210 mm

  Largeur minimale 42 mm

  Hauteur minimale 14 mm
- format 150x210 mm

  Largeur minimale 45 mm

  Hauteur minimale 15 mm
- format A4 (210x297 mm)

  Largeur minimale 60 mm

  Hauteur minimale 20 mm

- format A3 (297x210 mm)

  Largeur minimale 78 mm

  Hauteur minimale 26 mm
- format A2 (420x600 mm) ou équivalent Largeur minimale 96 mm Hauteur minimale 32 mm
- format A1 (600x800 mm) ou équivalent Largeur minimale 123 mm Hauteur minimale 41 mm
- format A0 (800x1200 mm) ou équivalent Largeur minimale 148 mm Hauteur minimale 50 mm



## Couleurs du logo

